

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02/06/2015**

L'an deux mille quinze, le 2 juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 Mai 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire.

Sont présents : M. François AUBER, Maire ; M. Aurélien PAUL, Mme Noëlle LEVEAU, M. Olivier HENRY, Mme Clydie RENARD, M. Philippe VALLIN, adjoints, Mme Frédérique RATTE, M. Blaise ALLEAUME, Mme Josiane COIGNET, M. Gilles HONORE, Mme Virginie WALBROU, M. Pascal REGHEM, Mme Maria MARQUES, Mme Michèle LESAUVAGE, Mme Caroline VAIN, M. Christian POUPEL.

Absents représentés : Mme Réjane DEVAUX pour Mr Aurélien PAUL
Mr Patrice DELAMARE pour Mme Caroline VAIN

Absents excusés : Mr Arnaud DUPARC

Mme Virginie WALBROU remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Date de convocation : 28/05/2015

Date d'affichage : 28/05/2015

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

OBJET : Convention avec l'Office de Tourisme d'Etretat

Rapporteur : Mme Noëlle LEVEAU

Mesdames, Messieurs,

La présente convention a pour objet l'information et la formation du personnel d'accueil de la mairie et du personnel saisonnier.

Les agents concernés seront présents pendant la saison estivale à la mairie et à la plage pour renseigner les touristes.

Cette convention s'inscrit dans un partenariat plus large initié depuis plusieurs années avec l'Office de Tourisme d'Etretat qui bénéficie d'une subvention de fonctionnement de la part de la commune de Saint-Jouin-Bruneval.

Après lecture de la convention entre l'Office de Tourisme d'Etretat et la Commune de Saint-Jouin-Bruneval, le Conseil Municipal déclare en approuver les conditions et autorise M. le Maire à la signer.

Pour extrait conforme,

Le Maire

